

FRANCE SHOTOKAI KARATE DO

Collectif National Shotokai FSK des clubs affiliés à la FFKDA

Séminaire F.S.K. 2018

Je vous prie de trouver ci-joints les documents d'informations concernant notre prochain séminaire national qui doit se dérouler les 3 et 4 mars 2018 à Pamiers dans la ligue Midi-Pyrénées.

Serge Devineau nous a fait savoir qu'à titre exceptionnel ni lui, ni Yannick Guoytou son assistant ne pourront être présents à la date retenue pour ce séminaire. Par conséquent l'organisation du séminaire a été pensée autour de 10 interventions d'une heure trente (2 par experts présents) et des temps de débats comme l'indique l'ordre du jour ci-après.

Merci de faire parvenir votre inscription (*feuille jaune*) impérativement au plus tard le 15 février 2018 accompagnée du chèque correspondant à la formule choisie à l'ordre de F.S.K. à :

Madame Natacha PALASZ 1 rue Fulton 26000 Valence.

SAMEDI	08h00	Accueil des participants		
	08h30	Salut collectif et début du séminaire		
	08h45	Echauffement collectif		
	09h00 - 10h30	Cours	Tapis N° 1 Jean-Paul Uhring	Tapis N° 2 Luis de Carvalho
	10h50 - 12h20		Tapis N° 1 Rabah Louali	Tapis N° 2 Patrick Avel
	12h30	Repas de stage		
	14h00	Salut et Echauffement collectif		
	14h15 - 15h45	Cours	Tapis N° 1 Gérard Beaunes	Tapis N° 2 Jean-Paul Uhring
	16h05 - 17h35		Tapis N° 1 Luis de Carvalho	Tapis N° 2 Rabah Louali
	18h30	Rencontre des experts		
20h00	Repas de stage			
DIMANCHE	09h00	Salut général et échauffement collectif		
	09h30 - 11h00	Cours	Tapis N° 1 Gérard Beaunes	Tapis N° 2 Patrick Avel
	11h00 - 12h00	Débat questions réponses avec les Experts		
	12h00	Salut collectif et fin du séminaire		

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions ou si vous rencontrez des difficultés pour l'organisation de votre déplacement.

Assemblée générale ordinaire

L'assemblée générale annuelle se déroulera **le Vendredi 2 mars 2018 à 19h30** au **DOJO : Avenue de la Rijole 09100 PAMIERS** lieu où se déroulera le séminaire F.S.K. 2018. Je vous rappelle que seuls les membres actifs et les clubs (*représentés par le Président ou par un membre du club mandaté et porteur d'une procuration*) à jour de la cotisation de 2017 pourront participer à cette assemblée.

Appel à cotisation 2017-2018

Ci-joint également l'appel à cotisation (*feuille verte*) pour l'année 2017-2018. Document à adresser **avant le 31 janvier 2018 à Jean OLIVIE, Trésorier de F.S.K., 3 allée de la forêt 33610 CANEJAN** accompagné du chèque correspondant. Dès réception de votre courrier, vous recevrez pour votre trésorerie un justificatif de paiement. Le montant de la cotisation reste inchangé, **30€**.

Je vous rappelle :

1. Que les anciens « membres fondateurs » sont maintenant « membres actifs » selon les nouveaux statuts de FSK et sont appelés à régler leur cotisation à ce titre.
2. Que les Ceintures Noires 3^{ème} Dan titulaires d'une licence FF Karaté sont maintenant éligibles au statut de membre actif de F.S.K.. N'hésitez pas à faire suivre ce courrier à ceux qui souhaitent nous rejoindre.

En espérant que notre prochain séminaire soit une totale réussite et corresponde à vos attentes, je vous prie de croire en l'expression de mes sentiments les plus dévoués et les plus cordiaux.

Gérald LEFEBVRE
Président de F.S.K

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'G. Lefebvre', written over a light blue rectangular background.